



COMMUNE DE RÉMUZAT

DEL- 09-04072024

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juillet à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 08/08/2024

Reçu en préfecture le 08/08/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240704-DEL_09_04072024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 27/06/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance : T SERRE
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc	X				
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine		X			
Total	10				

Objet : demande de subvention association MAL FAITEURS

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de demande de subvention de Madame CALIFANO pour l'association MAL FAITEURS.

Le Conseil municipal pourrait délibérer au profit de l'association MAL FAITEURS, afin d'accompagner son projet de série dont une scène est tournée à Rémuzat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **ACCORDE** une subvention d'un montant de 50€ à l'association MAL FAITEURS.

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote

Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 4